

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

" Evolutions familiales et crise en Côte d'Ivoire "

Patrice VIMARD - Agnès ADJAMAGBO
ORSTOM

EVOLUTIONS FAMILIALES ET CRISE EN COTE-D'IVOIRE

Patrice VIMARD* et Agnès ADJAMAGBO**

INTRODUCTION

Depuis le milieu des années 1980, la crise et ses conséquences, qu'il s'agisse des transformations de l'organisation socio-économique qu'elle suscite ou de la pauvreté qu'elle multiplie, est apparue peu à peu comme un nouveau paradigme. Son émergence dans la recherche démographique, et au delà dans l'ensemble des sciences sociales et économiques, ne s'est pas réalisée sans susciter certaines incertitudes dans les analyses produites. Des études ultérieures devraient notamment permettre de mieux apprécier différentes questions en suspens, telles les temporalités des différents phénomènes (économiques, sociaux et démographiques) qui ne réagissent pas tous à la même vitesse à un effet de crise ; l'homogénéité des groupes de population dans leurs réactions aux difficultés économiques et financières ; l'articulation de la crise elle-même avec d'autres phénomènes de fondement plus ancien (progrès dans l'éducation, la santé, constitution de classes sociales...) ou au contraire suscités directement ou indirectement par la situation de crise (la mise en place de programmes d'ajustement structurel, le développement de politiques de population). En effet, si le contenu même de la crise est important, celle-ci ne peut s'analyser indépendamment des progrès socio-économiques auxquels elle vient s'articuler ou se substituer, comme des politiques chargés de combattre ou de gérer la situation de crise, qui ont des influences variables selon les pays et selon les groupes de population.

Mais d'ores et déjà des analyses relatives aux dynamiques familiales permettent de mettre en évidence différentes évolutions qui dessinent un panorama plus riche et subtil des transformations en cours que les références génériques courantes à « la transition de crise » et aux « stratégies familiales de survie » pourraient le laisser accroire. Ce n'est pas le lieu ici de synthétiser ces analyses et nos travaux actuels sur l'évolution avec la crise de la structure des ménages (Vimard et N'Cho, 1997), des solidarités familiales (Adjamagbo, 1997a, b) ou de la fécondité (Vimard, 1996a), pas plus que des enseignements que l'on peut tirer de ces évolutions quant à la relecture des théories (Vimard, 1996b). Nous voudrions juste insister sur quelques éléments qui nous paraissent les plus révélateurs des dynamiques familiales actuelles en Côte-d'Ivoire. Pour cela nous examinerons successivement les évolutions de la structure des ménages au plan national, comme cadre d'ensemble, et les transformations des relations interpersonnelles au sein des familles dans la région de Sassandra, choisie comme illustration.

* Démographe, directeur de recherche à l'ORSTOM, membre de l'équipe de recherche "Transition de la fécondité et santé de la reproduction" (ETS) et du Laboratoire Population - Environnement (LPE), Centre St Charles, 13 331 Marseille cedex 3, France.

** Socio-démographe, allocataire de recherche à l'ORSTOM, membre de l'équipe de recherche "Transition de la fécondité et santé de la reproduction" (ETS) ; IDUP, 22 rue Vauquelin, 75005 Paris, France.

L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES MENAGES AU PLAN NATIONAL

Les grandes tendances

Il nous semble tout d'abord utile de dresser rapidement un panorama général de l'évolution de la structure des ménages en Côte-d'Ivoire de 1975 à 1993, période qui recouvre en grande partie la crise ivoirienne. Durant la période d'observation, l'évolution de la composition des ménages est marquée par une augmentation de la taille moyenne de ces unités collectives entre 1975 et 1988 (de 5,5 à 6 personnes), puis par une décroissance entre 1988 et 1993 (de 6 à 5,2 personnes)¹. Ces évolutions successives de la taille moyenne de l'ensemble des ménages concernent également les ménages de deux personnes et plus : 6,4 en 1975, 6,8 en 1988 et 6,1 en 1993 (tableau 1).

TABLEAU 1 : EVOLUTION DES GRANDES CARACTERISTIQUES DES MENAGES EN COTE-D'IVOIRE

	1975	1988	1993
Taille moyenne (ensemble des ménages)	5,5	6,0	5,2
Ménages d'une seule personne (en %)	16,6	17,9	17,1
Composition moyenne des ménages de 2 personnes et plus			
Conjoint	1,2	0,9	0,9
Enfant	2,9	2,7	2,7
Autre parent	1,0	1,5	1,3
Sans parenté	0,3	0,7	0,2
taille totale	6,4	6,8	6,1
Age moyen des chefs de ménage : ensemble	37,9	41,0	42,7
homme	37,9	40,8	42,4
femme	38,6	42,3	44,2
Ménages dirigés par une femme (en %)	7,4	15,1	16,4
Echantillon analysé : Effectif de la population	191 191	269 623	69 902
Effectif des ménages	34 842	44 622	13 289

D'autres tendances méritent d'être signalées. Si l'on observe les ménages de deux personnes et plus, éliminant ainsi l'effet de la variation de la part des ménages d'une seule personne², le composant

¹ Trois fichiers de population ont été utilisés pour cette analyse : ceux des deux recensements de la Côte d'Ivoire de 1975 et de 1988 et celui de l'enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation de 1993. Pour les recensements, des échantillons ont été constitués, à partir des fichiers d'ensemble de la population, par le tirage d'un certain nombre de districts, de manière aléatoire avec un taux de sondage de 1/30 en 1975 et de 1/35 en 1988. Pour l'enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation, c'est l'échantillon de l'enquête qui a été utilisé, constitué à partir d'un tirage à deux degrés de districts de recensement délimités en 1988 et analysé en utilisant les coefficients de pondération attribués à chaque district. Cette analyse, effectuée dans le cadre d'une coopération entre l'INS de Côte-d'Ivoire et l'ORSTOM, participe d'un programme de recherche pluri-institutionnel sur « l'évolution des structures familiales en Afrique » qui bénéficie du soutien financier du ministère français de la Coopération.

² On note une légère progression de la part des ménages d'une personne : 17,1 en 1993, après une pointe à 17,9 en 1988, contre 16,6 en 1975.

familial est stable entre 1975 et 1988 (6,1) mais il décroît légèrement ensuite pour atteindre 5,9 en 1993. A l'intérieur de ce composant familial, les différentes catégories de parents subissent de faibles évolutions entre 1975 et 1993, dans le sens d'un rétrécissement de la famille nucléaire du chef de ménage - avec une baisse de l'effectif moyen des conjoints (de 1,2 à 0,9) et des enfants (de 2,9 à 2,7) - et l'accroissement de celui des « autres parents »³ (de 1,0 à 1,3), dénotant une certaine dénucléarisation de ce composant familial, acquise dès 1988. L'effectif moyen d'individus sans parenté avec le chef de ménage évolue quant à lui fortement de 0,3 en 1975 à 0,7 en 1988 et 0,2 en 1993 et représente une part importante de l'évolution de la taille moyenne des ménages.

Cette évolution de la composition des ménages s'accompagne de deux évolutions de la population des chefs de ménage. Tout d'abord, on relève une augmentation importante de l'âge moyen des chefs de ménage : de 37,9 ans à 42,7 ans ; augmentation qui concerne les chefs de ménage masculins comme féminins. Ensuite, on note l'évolution la plus marquante : l'accroissement régulier, bien que plus faible durant la période récente, des ménages dirigés par une femme : 7,4 % en 1975, 15,1 % en 1988 et 16,4 % en 1993. La part des ménages de chef féminin a par conséquent plus que doublé en moins de deux décennies, phénomène sur lequel nous reviendrons dans la suite du texte.

Des évolutions distinctes selon la période et la catégorie socio-professionnelle

Les données sur l'évolution depuis 1975 de la composition individuelle des ménages (tableau 2) et de la structure des familles résidentielles (tableau 3), dans les grandes catégories socio-professionnelles nous montrent que la première phase de la crise, perceptible à travers les chiffres de 1988, s'est traduite par un renforcement de la solidarité familiale, et au delà sociale, avant que celle-ci ne s'affaiblisse durant la période suivante (1988-1993). Ces tendances semblent correspondre à certaines observations d'économistes et de sociologues sur la société ivoirienne. Ceux-ci ont noté le développement de la solidarité familiale, comportant un accueil des plus déshérités dans les ménages plus aisés, dans la première partie de la crise et un affaiblissement de ces solidarités lorsque la crise perdure ou s'intensifie (Vidal et Le Pape, 1986 ; Jarret et Mahieu, 1991). Mais il faut être prudent sur la correspondance dans le temps de tels parallèles : 1988 apparaît dans nos données statistiques comme l'apogée de la fonction d'accueil, bien que des phénomènes d'expulsion de personnes accueillies aient pu y être déjà notés dans des ménages abidjanais (Vidal et Le Pape, 1986). De même, 1993 nous indique un reflux statistique de cet accueil bien que l'on ait pu observer à cette période une relative amélioration de la situation économique dans certains secteurs d'activité.

On remarque de 1975 à 1988 un accroissement d'un tiers de la proportion des « autres parents » (de 14,8 à 20,1 %), un doublement de la proportion des individus qui ne sont pas apparentés au chef de ménage (de 4,9 à 9,6 %) et une diminution des individus vivant seuls (de 3,0 à 2,3 %). Cette évolution de la composition des ménages s'accompagne d'une transformation de la répartition des types de famille résidentielle, avec une croissance de la part des familles élargies⁴ (de 46,0 à

³ Les « autres parents » comprennent les ascendants, les collatéraux, les petits-enfants et les individus liés par alliance au chef de ménage ; ils représentent les apparentés au chef de ménage qui n'appartiennent pas à sa famille nucléaire.

⁴ On appellera dans ce texte *famille élargie* un groupe de résidence associant un ou plusieurs individus avec une famille nucléaire (complète ou incomplète) ; *famille nucléaire* un groupe de résidence où tous les membres appartiennent à la famille biologique du chef de ménage, soit lui-même, sa (ses) femme(s) et, le plus souvent, leurs enfants ; une *famille monoparentale* une famille nucléaire où un seul parent est présent avec un ou plusieurs de ses enfants.

53,3 %), mais également une progression très significative des familles monoparentales (de 4,5 à 6,8 %) et de la proportion des enfants élevés dans ces familles (de 8,3 à 11,9 %), en relation avec une féminisation des chefs de ménage. En sens contraire, la part des familles nucléaires régressent nettement (de 49,5 à 39,9 %). Il est remarquable que ces tendances générales, qui accompagnent cette première phase de crise, soient plus fortes chez les agriculteurs indépendants et, surtout, chez les catégories « dominées »⁵. On relève notamment que la nucléarisation des familles diminue fortement chez les agriculteurs et, plus encore, chez les catégories « dominées », et beaucoup plus faiblement dans les catégories « modernes »⁶.

TABLEAU 2 : INDICATEURS DE COMPOSITION DES MENAGES SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE EN COTE-D'IVOIRE EN 1975, 1988 ET 1993

	Année	Personnes vivant seules (en % de l'ensemble des individus)	Individus sans parenté (en % de l'ensemble des individus)	Autres parents (en % de l'ensemble des individus)	Enfants dans une famille monoparentale (en % de l'ensemble des enfants)	Chefs de ménage de sexe féminin (en % des chefs ménages)	Effectif des ménages
Agriculteur	1975	1,1	4,2	13,7	7,2	4,8	16 877
	1988	1,4	9,3	22,0	6,8	7,3	20 492
	1993	2,0	1,8	20,1	8,2	8,1	10 661
Catégories « dominées »	1975	7,5	6,6	14,8	19,5	19,6	7 142
	1988	4,3	10,2	24,2	29,1	32,8	13 851
	1993	6,1	3,0	22,8	32,7	33,1	7 914
Catégories « modernes »	1975	4,6	5,4	17,0	5,2	3,4	10 510
	1988	2,4	9,6	18,6	7,1	7,0	10 036
	1993	2,9	3,9	19,4	9,3	8,7	5 680
Ensemble	1975	3,0	4,9	14,8	8,3	7,4	34 529
	1988	2,3	9,6	21,8	11,9	15,1	44 379
	1993	3,3	2,6	20,1	14,2	16,4	24 255

En revanche, des évolutions différentes, voire inverses, se développent lors de la période 1988-1993, correspondant à une deuxième phase de la crise, particulièrement sévère dans le monde rural durant les premières années de cette période avec la diminution de moitié des prix d'achat des cultures de rente aux planteurs et les difficultés d'écoulement de la production. On note globalement un double recentrage, sur la famille élargie et sur la famille nucléaire, et une confirmation de l'instabilité de la cellule conjugale. On relève en effet tout d'abord une « expulsion » très nette des individus sans relation de parenté des ménages où ils étaient accueillis.

⁵ Les catégories socio-professionnelles ont été définies à partir du croisement du type d'activité, de l'occupation (la profession) et de la situation dans l'occupation du chef de ménage. Le groupe des agriculteurs indépendants (que nous appellerons agriculteurs dans la suite du texte) concerne uniquement les exploitants agricoles, propriétaires ou métayers. Les catégories « dominées » comprennent les paysans sans terre (salariés des complexes agro-industriels ou manoeuvres payés à la tâche sur des exploitations individuelles), les artisans, les commerçants, les individus sans revenu fixe et les inactifs. Les catégories « modernes » réunissent les ouvriers, employés et cadres salariés, les patrons et les professions libérales. Pour une analyse plus fine des transformations de la structure des ménages dans les différentes catégories socio-professionnelles on pourra se reporter à l'étude détaillée qui en a été faite (Vimard et N'Cho, 1997).

⁶ On note durant cette période une nette progression de la part des catégories « dominées » dans l'ensemble de la population (progression qui concerne essentiellement les artisans, les commerçants et les individus inactifs ou sans revenu fixe), au détriment des agriculteurs et surtout des catégories « modernes ». Cette évolution est révélatrice d'une précarité économique croissante (augmentation du secteur informel et du chômage, réduction des effectifs salariés...).

L'accueil s'exerce alors essentiellement envers les « autres parents » et à un degré nettement supérieur à ce qu'il était en 1975 avant la crise (20,1 contre 14,8 %). Mais cette croissance des « autres parents » s'accompagne de leur concentration puisque la proportion des familles élargies diminue durant cette période (de 53,3 à 44,7 %) pour atteindre un niveau légèrement plus faible de celui de 1975 (46 %). Au contraire la part des familles nucléaires se redresse nettement et la croissance des familles monoparentales se confirme, de même que la féminisation des chefs de ménage. Au total la part des « familles biologiques » (familles nucléaires + familles monoparentales) s'accroît fortement durant la période (de 46,7 à 55,3 %) pour atteindre un niveau légèrement plus élevé qu'en 1975 (54 %).

TABLEAU 3 : TYPE DE FAMILLE RESIDENTIELLE* SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE EN COTE-D'IVOIRE EN 1975, 1988 ET 1993 (EN POURCENTAGE)

Catégorie	année	Familles nucléaires	Familles mono-parentales	Familles élargies	Effectif de familles
Agriculteur	1975	51,7	4,3	44,0	15 544
	1988	42,9	4,1	53,0	18 324
	1993	53,5	5,1	41,4	9 341
Catégories « dominées »	1975	45,2	9,6	45,2	4 675
	1988	32,4	13,8	53,8	10 420
	1993	38,1	15,7	46,2	5 777
Catégories « modernes »	1975	47,6	2,0	50,4	7 986
	1988	43,0	3,8	53,2	8383
	1993	46,4	4,5	49,1	4 704
Ensemble**	1975	49,5	4,5	46,0	28 437
	1988	39,9	6,8	53,3	37 333
	1993	47,3	8,0	44,7	19 831

* Seuls les membres apparentés au chef de ménage sont pris en compte pour déterminer le type de famille résidentielle ; les individus qui ne sont pas apparentés au chef de ménage et les individus vivant seuls sont exclus.

** La distribution des familles pour les catégories non précisées n'a pas été mentionnée dans le tableau, car d'effectif non significatif ; ces familles sont en revanche incluses dans les données concernant l'ensemble des familles.

En définitive, comment les structures des familles résidentielles ont-elles évolué durant ces années de crise ? Pour l'ensemble de la population, on remarque une relative stabilité des grands équilibres, marquée cependant par une légère diminution de la part des familles élargies et des familles nucléaires, et une augmentation sensible des familles monoparentales. Cette stabilité relative durant la période recouvre des différences d'évolution entre les catégories. Les catégories « modernes », affectées de faibles changements dans le sens des tendances générales, participent de cette stabilité d'ensemble. En revanche, les agriculteurs se distinguent de l'évolution générale par une progression des familles nucléaires, une quasi stabilité des familles monoparentales et une diminution plus nette des familles élargies. Quant aux catégories « dominées », elles subissent l'évolution familiale la plus particulière au regard de celles des autres catégories comme de l'ensemble de la population. Elles se caractérisent par une forte diminution des familles nucléaires, une progression des familles

élargies et une très nette augmentation des familles monoparentales. Cette croissance de la monoparentalité des familles, concomitante d'une forte féminisation des chefs de ménage, est frappante dans ces catégories « dominées » : en 1993, un tiers des familles est dirigée par une femme et un tiers des enfants est élevé dans une famille monoparentale, contre un cinquième en 1975, et 16 % des familles sont monoparentales, contre 10 % en 1975.

Ainsi, chacune des grandes catégories socio-professionnelles se trouve-t-elle en 1993 dotée d'une forme particulière d'agrégation résidentielle de sa parentèle, révélant un degré inégal de cohésion familiale et sociale. D'une manière générale, les groupes possédant la plus forte assise économique, de par la disposition d'un patrimoine foncier - en tant qu'agriculteur indépendant - d'un statut de salarié ou d'une profession libérale affirment la plus grande cohérence familiale. Les agriculteurs se distinguent par une forte cohésion familiale fondée sur une famille nucléaire très stable. Les individus vivant seuls, les individus sans relation de parenté avec le chef de ménage ainsi que les familles monoparentales y sont peu nombreux. Si la part des familles élargies est moins importante que dans les autres catégories, les « autres parents » sont cependant en proportion équivalente⁷.

Les catégories qualifiées de « modernes » - ouvriers, employés et cadres salariés ; patrons ; professions libérales - sont également dotées d'une forte cohésion familiale avec une stabilité conjugale importante, mais les familles nucléaires sont moins fréquentes et les familles élargies plus souvent représentées que chez les agriculteurs. Par contre, les catégories qui subissent le plus durement les effets d'une situation économique précaire, que l'on a qualifié de « dominées » - professions de l'artisanat et du commerce, appartenant souvent au secteur informel ; paysans sans terre ; individus sans revenu fixe ; inactifs - sont les plus marquées par un certain émiettement familial. Les personnes vivant seules y sont plus fréquentes et les familles monoparentales, dirigées par une femme, nettement plus nombreuses ; l'accueil des « autres parents » étant souvent le fait de ces familles monoparentales où résident par ailleurs une part importante des enfants de ces catégories⁸. Pour ces derniers groupes, on peut estimer que le relâchement des liens conjugaux est davantage subi que choisi comme modèle familial et correspond à une « déstructuration » de pauvreté et de crise, différente de la monoparentalité émergente dans les pays industriels durant les décennies 1970 et 1980.

Spécificité et croissance des ménages dirigés par une femme

L'apparition de la monoparentalité est certes antérieure à la crise et correspond plus globalement à la mise en place d'un système matrimonial au sein duquel le pouvoir des anciens des lignages s'effrite, et où les mariages traditionnels laissent de plus en plus souvent la place à des unions consensuelles plus fragiles et davantage susceptibles de remise en cause sous l'effet notamment de difficultés économiques et de mésententes entre les conjoints sur la répartition des charges de la famille (Capron et Kohler, 1975 ; Quesnel et Vimard, 1988). Mais la crise et sa persistance intensifient cette mobilité conjugale. La détérioration des conditions de vie et la précarité économique, d'ordre professionnelle notamment, accentuent en effet la fragilité des unions et le nombre de divorces, dont

⁷ L'opposition rural - urbain apparaît peu pertinente au regard de l'évolution familiale, et les distinctions traversent ces milieux plus qu'elles ne les différencient ; les différences de structures familiales entre les agriculteurs indépendants et les paysans sans terre comme celles entre, d'une part, les salariés et, d'autre part, les artisans et les commerçants en sont une démonstration (Vimard et N'Cho, 1997).

⁸ Cet émiettement s'explique en partie par l'expulsion de parents accueillis auparavant en ville dans les ménages aisés lorsque la crise perdure ou s'intensifie. Et ces apparentés, qui ne peuvent retrouver le plus souvent une famille d'accueil dans leur village d'origine, rejoignent, isolément, les couches les plus pauvres des milieux urbains (Vidal et Le Pape, 1986).

la cause la plus fréquemment avancée consiste dans le défaut d'entretien de l'épouse (Antoine et Djiré, 1996 ; Ela, 1996).

Les ménages dirigés par une femme ont une composition spécifique (tableau 4). En portant notre observation sur les unités de deux personnes ou plus en 1993, ces ménages se caractérisent vis à vis de ceux dirigés par un homme par : un effectif total nettement inférieur (4,7 contre 6,4) ; la quasi absence de conjoint, dans la mesure où ces femmes chefs de ménage sont le plus souvent veuves ou divorcées ; un nombre moyen d'enfants inférieur (1,9 contre 2,9) ; un nombre moyen « d'autres parents » supérieur (1,7 contre 1,2) ; en revanche, l'effectif d'individus non apparentés au chef de ménage est comparable.

Ces ménages se caractérisent ainsi par une cellule biologique plus restreinte, de par l'absence de conjoint et des enfants moins nombreux, et une extension supérieure à des parents extérieurs à la famille biologique. Cette extension est par ailleurs en forte croissance entre 1975 et 1993 : de 1,2 à 1,7 en effectif moyen⁹ et 20 % de l'ensemble des « autres parents » sont accueillis en 1993 dans ces ménages dirigés par une femme, contre 7,8 % en 1975. Cette évolution est la seule évolution marquante de la composition des ménages dirigés par une femme entre ces deux dates.

Sur l'ensemble de la période (1975-1993), la taille moyenne des ménages est stable (4,7) lorsqu'ils sont dirigés par une femme et elle diminue très légèrement s'ils sont dirigés par un homme (6,5 à 6,4). Ces évolutions par sexe permettent de constater que la baisse de la taille moyenne de l'ensemble des ménages entre les deux dates d'observation procède davantage de la croissance de la part de ménages dirigés par une femme dans l'ensemble des ménages, que par la diminution des effectifs moyens pour chaque catégorie de ménage. De même, les femmes, en accroissant le nombre d'apparentés qu'elles accueillent dans leurs ménages, contribuent de manière significative à la progression de cette solidarité entre 1975 et 1993.

TABLEAU 4 : COMPOSITION MOYENNE DES MENAGES SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (MENAGE DE 2 PERSONNES ET PLUS)

sexe	année	Conjoint	Enfant	Autre parent	Sans parenté	Ensemble
Masculin	1975	1,3	2,9	1,0	0,3	6,5
	1988	1,1	2,9	1,5	0,7	7,1
	1993	1,1	2,9	1,2	0,2	6,4
Féminin	1975	0,1	2,1	1,2	0,3	4,7
	1988	0,1	1,8	1,9	0,6	5,4
	1993	...	1,9	1,7	0,2	4,7

L'augmentation de la fréquence des chefs de ménage féminins est beaucoup plus nette pour les ménages de deux personnes et plus, avec une multiplication par près de trois (de 6,1 % en 1975 à 15,9 % en 1993), que dans les ménages d'une seule personne (de 14 % en 1975 à 19 % en 1993). Cette augmentation se traduit par une forte croissance de la part de la population totale vivant dans des ménages dirigés par une femme, pour l'ensemble des ménages (de 4,8 % en 1975 à 12,5 % en 1993) comme pour les ménages de deux personnes et plus (de 4,5 % à 12,3 %). Ces données

⁹ Cet effectif moyen des autres parents passe par un maximum de 1,9 personnes en 1988.

montrent l'importance croissante des femmes dans la structuration familiale¹⁰. Leur prise de responsabilité dans les ménages, qui cesse d'être le phénomène marginal qu'il était en 1975 et concerne l'ensemble des catégories socio-professionnelles, touche cependant davantage les catégories « dominées », où les chefs de ménages sont beaucoup plus fréquemment des femmes (33 %) que dans les catégories « modernes » (9 %) ou chez les agriculteurs (8 %).

RELATIONS DE GENERATION ET RELATIONS DE GENRE A SASSANDRA

Les évolutions des rythmes et des équilibres de la composition des ménages, que nous venons rapidement de cerner de manière statistique au plan national, peuvent être illustrées par les principales transformations des relations de genre et de génération dans une région d'économie de plantation à Sassandra, dans le sud-ouest de la Côte-d'Ivoire¹¹.

Le ralentissement des rythmes de maturité des jeunes

En économie de plantation, la transmission des terres se fait d'aîné à cadet. Le jeune qui s'initie aux travaux agricoles en travaillant pour le compte d'un père, d'un frère ou d'un oncle, voit ses services récompensés par l'octroi d'une parcelle de forêt à défricher. Généralement, la création de cette première plantation indépendante s'accompagne de la constitution d'une union, cellule de base de l'unité domestique autour de laquelle s'effectuera la mise en valeur de la terre. En d'autres termes, en contrepartie des prestations de travail, l'aîné se doit de fournir à ses jeunes dépendants les moyens leur permettant d'assumer leur reproduction et d'accéder à leur tour au statut d'aîné. Mariage et constitution d'une exploitation indépendante sont donc deux événements étroitement liés dans le cycle de vie d'un jeune agriculteur. Ils représentent une étape cruciale du processus de maturation sociale et économique de l'individu.

La baisse du niveau de rémunération des cultures de rente et la raréfaction des terres fragilisent ces mécanismes de régulation sociale. En effet, les jeunes sont aujourd'hui confrontés à une double contrainte : d'un côté, celle de ne pouvoir se soustraire à l'autorité de l'aîné pour le compte duquel ils travaillent et, d'un autre côté, celle qui réduit les capacités de redistribution des terres du chef d'exploitation dont ils dépendent. Autrement dit, les jeunes dépendants ont de plus en plus de difficultés à faire valoir auprès de leurs aînés leur droit à une surface à cultiver en échange de leur force de travail. Cette déstabilisation des modalités de transmission des terres freine l'accès des jeunes générations à l'état d'adulte socialement reconnu. L'augmentation importante de l'âge moyen auquel les hommes acquièrent le statut de chef de ménage traduit bien cette évolution : entre 1988 et 1993 celui-ci passe de 27,1 ans à 32,3 ans chez les agriculteurs indépendants. Et, au delà de ceux-ci, ce retard concerne l'ensemble des jeunes hommes, quelle que soit leur catégorie socio-professionnelle d'appartenance, dont l'âge moyen recule de 24,8 ans à 28,3 ans car ils n'ont plus les moyens de fonder une famille autonome aussi précocement qu'auparavant (Fassassi, 1997). L'augmentation de l'âge au premier mariage participe également de ce phénomène de ralentissement des rythmes de maturation sociale : entre 1988 et 1993 celui-ci passe de 27,4 ans à 28,1 ans pour les hommes et de 17,0 à 18,9 ans pour les femmes, toutes catégories confondues. Le retard plus important dans l'acquisition du statut de chef de ménage que dans le mariage montre par ailleurs

¹⁰ Les femmes chef de ménage sont légèrement plus âgées que les hommes chefs de ménage (44,2 ans contre 42,4 ans en moyenne) et sont responsables de ménages depuis moins longtemps que ceux-ci.

¹¹ Ces analyses participent des recherches menées dans le cadre du laboratoire de population de Sassandra (LPS) ; laboratoire développé depuis 1988 par l'ENSEA d'Abidjan et l'ORSTOM, avec le concours du ministère français de la Coopération et du FNUAP.

que les jeunes couples sont amenés à vivre davantage dans le ménage de leurs parents au début de leur union.

Les femmes chefs de ménage et la difficile prise en charge des dépendants

Une autre conséquence de la crise est l'émergence d'une catégorie sociale en situation particulièrement précaire : les femmes chefs de ménage. Dans notre zone d'étude, ce statut concerne 8 % de l'ensemble des ménages en 1993 (Fassassi, 1995). A Sassandra, comme au plan national, l'accession des femmes au statut de responsable de ménage est très fréquemment liée à des situations de divorce ou de veuvage (60 % des femmes chefs de ménage enquêtées en 1993 sont dans ce cas). Dans cette zone soumise à de fortes migrations, les femmes allochtones ont tendance à regagner leur village d'origine après de tels événements. Cette propension explique probablement la représentation, somme toute assez modeste, de ménages féminins dans la région. Mais aussi marginale puisse-t-elle paraître, l'existence de ce type de ménage nous semble tout à fait révélatrice des effets de la crise sur l'évolution du statut des femmes en milieu rural.

La comparaison des situations masculines et féminines révèlent des inégalités statutaires. Tout d'abord, comme on peut s'y attendre, les ménages féminins sont essentiellement de type monoparental (65 % contre 3,2 % des ménages dirigés par des hommes). Les ménages masculins sont eux davantage centrés sur la famille biologique complète (77,2 %). Cette singularité renvoie donc à des situations de ruptures matrimoniales. Dans l'ensemble, la taille des ménages féminins est moins élevée que celle des ménages masculins : ils comprennent en moyenne 5,5 personnes contre 6,8 pour les hommes. Leur composition diffère aussi de celle des hommes par la présence quatre fois plus importante de petits-enfants (1,2 en moyenne contre 0,3). Les ménages dirigés par des hommes comportent plus d'enfants (3,0 contre 1,8 pour les femmes) mais aussi de collatéraux (1,1 contre 0,8). Cet aspect comparatif de la structure et de la composition des ménages selon le sexe est révélatrice des réalités sociales et économiques auxquelles elles renvoient.

La structure des ménages masculins est de toute évidence davantage adaptée au mode de production que celle des ménages féminins. Avec la présence de son épouse, d'enfants et de collatéraux, les hommes ont à leur disposition un profil de main-d'oeuvre qui leur permet de réaliser un meilleur équilibre du rapport entre consommateurs et producteurs au sein de leur unité domestique. Les femmes responsables d'un ménage sont davantage sollicitées que les hommes pour l'accueil de personnes non productives, en l'occurrence les petits-enfants, le plus souvent en bas âge et qui représentent donc une charge, sans contrepartie possible en prestation de travail. Une telle particularité est sans aucun doute le reflet de l'inégalité des sexes dans l'accès aux ressources, qu'il s'agisse de la terre ou des forces productives : les hommes, détenteurs souverains des facteurs de production, captent davantage de dépendants productifs.

Enfin, notons que la crise des débouchés en milieu urbain contribue à intensifier la relative précarité de ces ménages dirigés par des femmes dans les villages. Ces dernières semblent en effet subir directement l'échec des jeunes célibataires scolarisés en mal d'insertion qui, faute de pouvoir trouver une activité agricole satisfaisante, se réfugient chez leur mère où ils trouvent une relative sécurité alimentaire ; sécurité alimentaire que les femmes assument en réalité aux prix de lourds sacrifices. La situation de ces ménages féminins est tout à fait révélatrice du dysfonctionnement des solidarités entre générations. En effet, pour ces veuves, la crise implique une prise en charge des enfants à une période de leur cycle de vie où elles pourraient au contraire escompter être entretenues par eux. En définitive la dégradation de l'économie, en inversant les flux intergénérationnels (tout en rendant incertain l'espoir d'un retour de l'aide fournie), compromet l'investissement social et économique

qu'une femme peut placer dans sa descendance. Cet aspect a donc son importance dans l'avenir des comportements démographiques et en particulier en ce qui concerne la fécondité.

De plus grandes prérogatives féminines en matière d'économie : un parcours semé d'embûches

Du fait de la réduction de leur pouvoir d'achat, mais aussi de l'augmentation des prix des produits sur les marchés, les ménages concentrent davantage leur consommation alimentaire sur la production vivrière domestique. Concrètement, cette tendance s'exprime par un élargissement des surfaces réservées à la production d'autosubsistance, parfois au détriment des cultures pérennes. En outre, l'accroissement des surfaces cultivées en vivrier n'a pas pour seul objectif de couvrir les besoins alimentaires des familles d'exploitants : elle répond aussi à la nécessité d'augmenter la part commercialisée afin de pallier le manque de liquidité. Ainsi, les transformations à l'oeuvre dans les modes de production se soldent-elles par un renforcement de la fonction nourricière des femmes, en même temps qu'elles les incitent à contribuer davantage aux revenus du ménage, par le biais de la commercialisation des produits qu'elles cultivent. À première vue, on serait tenté de penser qu'une telle évolution laisse présager une percée féminine dans l'économie monétaire, s'accompagnant d'un accroissement de leur pouvoir dans la gestion des facteurs de production, tel que cela s'est produit dans la zone d'économie de plantation du sud-est de la Côte-d'Ivoire (Chaléard, 1994). Mais dans la région de Sassandra, l'amélioration du statut des femmes par une participation accrue aux activités productives reste encore très hypothétique.

En effet, la capacité des femmes à mettre en oeuvre des stratégies agraires génératrices de revenus supplémentaires dépend des moyens mis à leur disposition. Privées d'un droit de gestion des terres, ces dernières se trouvent bien souvent dans l'incapacité de développer leur activité au delà de la simple satisfaction des besoins essentiels du ménage et, dans cette période de saturation foncière, leur faible marge de manoeuvre tend à se réduire davantage encore. Ainsi, les hommes développent-ils de nouveaux types de contrats locatifs sur des terres (friches, bas-fonds) qui étaient autrefois réservées aux femmes pour la culture vivrière. Ce phénomène illustre avec éclat les « incompatibilités sociales » entre les deux sexes, pour reprendre l'expression de Jean-Pierre Dozon (1985 : 470) ; « incompatibilités sociales » qui recouvrent l'absence de projet conjoint entre époux et épouse dans la recherche d'une amélioration des conditions de vie.

CONCLUSION

L'analyse de l'évolution de la structure des ménages en Côte-d'Ivoire de 1975 en 1993 montre une relative hétérogénéité du mode de structuration familiale des ménages entre les catégories socio-professionnelles. Cette diversité repose sur une articulation différente des principes de cohérence et de déstructuration familiale à l'oeuvre (nucléarisation, accueil d'autres parents, individualisation, instabilité conjugale). Les formes dominantes de ménage dans les différentes catégories sont en partie déterminées par les capacités économiques et financières de chacune d'entre elles pour résister et s'adapter aux contraintes de la crise, mais également en partie liées aux caractéristiques démographiques (sexe et âge) des chefs de ménage, reflets de leur position dans les relations de genre et de génération.

Les catégories les plus marquées par une certaine déstructuration familiale se révèlent être celles qui subissent le plus rudement les effets d'une situation économique précaire. Cette déstructuration de pauvreté et de crise correspond à une croissance des familles monoparentales, concomitante d'une féminisation croissante des chefs de ménage et corrélative d'une diminution des familles

nucléaires et élargies. Ces évolutions concernent l'ensemble de la société mais touchent plus fortement les catégories dominées, les plus démunies. Cependant toutes les catégories apparaissent sensibles au caractère endémique d'une crise dont la durée constitue une donnée fondamentale, comme cela a pu être souligné aussi bien pour les pays en développement (Lachaud, 1995) que pour les sociétés industrialisées (Roussel, 1995).

Ces évolutions nationales trouvent leur illustration dans la situation critique des jeunes et des femmes à Sassandra en économie de plantation. L'analyse de leur situation met en évidence le renforcement, avec la crise, des liens de dépendance au sein de la famille, entre hommes et femmes comme entre aînés et cadets, et la difficulté pour les jeunes et les femmes de mettre en place des stratégies alternatives. Le retard dans l'acquisition du statut d'adulte, synonyme d'une autonomie plus tardive dans la production agricole comme dans la reproduction démographique et sociale, tout comme la difficulté des femmes de trouver un accès au foncier et des sources de revenu à la mesure des charges croissantes qui pèsent sur elles en sont des preuves.

La diversité familiale et l'exacerbation des tensions entre les générations comme entre les sexes, que nous avons relevées, correspondent à une multiplication et une diversification des contraintes (économiques, sociales, culturelles et politiques) s'exerçant sur la reproduction des familles et encadrant les projets familiaux des individus. Cette diversification est suscitée par une crise multidimensionnelle, somme de phénomènes d'adaptation à de nouvelles conditions de la production et de la reproduction sociale, qui ne fait que renforcer une tendance plus ancienne, provoquée par l'extension de l'espace social et économique dans lequel évoluent les individus. Cette multiplication et cette diversification générales et progressives des contraintes accompagnent, d'une part un élargissement de leurs origines, du champ micro, correspondant au lignage et à la communauté, vers le champ macro, correspondant à l'Etat, à l'ensemble de la société ou à des groupes socio-économiques, d'autre part un accroissement du nombre des acteurs dans le domaine de la reproduction familiale qui contribuent, et contribuera, à façonner cette pluralité.

BIBLIOGRAPHIE

- ADJAMAGBO A., 1997a, « De l'expression des solidarités familiales dans les sociétés d'économie de plantation : le cas de Sassandra », in PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E. et VIMARD P. (éds.), *Ménage et famille en Afrique*, Les Etudes du CEPED n° 15, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Paris (à paraître).
- ADJAMAGBO A., 1997b, Crise en économie de plantation ivoirienne et transformation des statuts familiaux, communication au Congrès général de la population (Beijing, Chine, 11-17 octobre 1997), 19 p. miméo.
- ANTOINE P. et DJIRE M., 1996, Les familles dakaroises face à la crise : l'évolution des comportements matrimoniaux, communication aux secondes Journées scientifiques du réseau démographie de l'AUFELF-UREF « Crise, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud » (Ouagadougou, Burkina Faso, 13-15 novembre 1996), 18 p. multigr.
- CAPRON J. et KOHLER J.M., 1975, *Migrations de travail et pratique matrimoniale. II Exploitation de l'enquête par sondage*, ORSTOM, Ouagadougou, 198 p. multigr.

- CHALEARD J.-L., 1996, *Temps des villes. Temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte-d'Ivoire*, Karthala, Paris.
- DOZON J.P., 1985, « Economie marchande et structures sociales : la cas des Bété de Côte-d'Ivoire », *Cahiers d'Etudes Africaines*, 68,XVII-4 : 463-483.
- ELA J.M., 1996, Population, pauvreté et crises, Conférence inaugurale des secondes Journées scientifiques du réseau démographie de l'AUPELF-UREF « Crise, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud » (Ouagadougou, Burkina Faso, 13-15 novembre 1996), 26 p. multigr.
- FASSASSI R., 1995, Dynamique familiale et reproduction des ménages à Sassandra, Groupe de recherche-formation ENSEA-ORSTOM, Abidjan, 1995, 74 p. miméo.
- FASSASSI R., 1997, « Le cycle de vie individuel au sein des ménages : différenciation selon les groupes socio-économiques en Côte-d'Ivoire », in PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E. et VIMARD P. (éds.), *Ménage et famille en Afrique*, Les Etudes du CEPED n° 15, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Paris (à paraître).
- JARRET M.F. et MAHIEU F.R., 1991, « Ajustement structurel en Côte-d'Ivoire », *Revue Tiers-Monde*, t. XXXII, n° 125 : 39-62.
- LACHAUD J.P., 1995, « Marché du travail et exclusion sociale dans les capitales d'Afrique francophone : quelques éléments d'analyse », *Revue Tiers-Monde*, t. XXXVI, n° 142 : 279-302.
- QUESNEL A. et VIMARD P., 1988, *Dynamique de population en économie de plantation. Le plateau de Dayes au sud-ouest du Togo*, Collection Etudes et Thèses, ORSTOM, Paris, 460 p.
- ROUSSEL L., 1995, « Fécondité et famille », in GERARD H. et PICHE V. (éds.), *La sociologie des populations*, Collection Universités francophones, PUM/AUPELF-UREF, Montréal : 139-154.
- VIDAL C. et LE PAPE M., 1986, *Pratiques de crise et conditions sociales à Abidjan (1979-1985)*, ORSTOM-CNRS, Abidjan.
- VIMARD P., 1996a, « Evolutions de la fécondité et crises africaines », in COUSSY J. et VALLIN J. (éds.), *Crise et population en Afrique*, Les Etudes du CEPED n° 13, CEPED, Paris : 293-318.
- VIMARD P., 1996b, Transitions démographique et familiale. Une relecture des théories à la lumière de la crise, communication aux Secones Journées scientifiques du réseau démographie de l'AUPELF-UREF « Crise, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud » (Ouagadougou, Burkina Faso, 13-15 novembre 1996), 22 p. multigr.
- VIMARD P. et N'CHO S., 1997, « Évolution de la structure des ménages en Côte-d'Ivoire 1975-1993 », in PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E. et VIMARD P. (eds.), *Ménage et famille en Afrique*, Les Etudes du CEPED n° 15, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Paris (à paraître).